

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE



DATE de CONVOCATION
6 AVRIL 2023

DATE de PUBLICATION
14 AVRIL 2023

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 38
Présents : 30
Votants : 35

L'an deux mille vingt-trois,
le 11 avril à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente de Saint-Dolay en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Étaient Présents : M. Patrick BEILLON, - Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - M. Jean-François BREGER, - Mme Muriel CLERY, - MM. Michel CRIAUD, - Jean-Paul DANIEL, - Guy DAVID, - Mmes Béatrice DENIGOT, - Isabelle DESMOTS, - Annie DRENO, - MM. Samuel FERET, - Guillaume FREDET, - Patrick GERAUD, - Gérard GUILLOTIN, - Denis HILLAIREAU, - Bruno HUBERT, - Jean-Marie LABESSE, - Mme Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC, - M. Bruno LE BORGNE, - Mmes Christine LE CADRE, - Geneviève LE GOUALLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Mireille LUCAS, - Muriel MALNOE, - M. Noël PAUL, - Mme Odile PROVOST, - MM. Bertrand ROBERDEL, - Eric ROZE, - Mme Isabelle SIRLIN.

Étaient Absents Excusés : Mme Laurence BAUDAIS, - M. Christian BILLY, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mme Marie-Thérèse CABON, - Alain HALIMI, - Mmes Nicole KORN, - Mmes Jocelyne PHILIPPE, - Régine ROSSET.

Mme Laurence BAUDAIS donne pouvoir à Mme Christine LE CADRE
M. Christian BILLY donne pouvoir à Mme Anne-Cécile BLANCHARD
Mme Marie-Thérèse CABON donne pouvoir à M. Michel CRIAUD
Mme Nicole KORN donne pouvoir à M. Noël PAUL
Mme Jocelyne PHILIPPE donne pouvoir à M. Eric ROZE

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Isabelle SIRLIN a été élue Secrétaire.

DELIBERATION N°37-2023 – FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET PRINCIPAL (40000)

Au vu des orientations budgétaires 2023 (DOB) débattues par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 14 mars 2023, M. Guy DAVID, Vice-président en charge des finances, présente le projet de Budget Primitif 2023 du Budget Principal.

Le projet de budget et une note de présentation des Budgets Primitifs 2023 ont été adressés aux conseillers communautaires.

En section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Reste à réaliser 2022	Propositions nouvelles	BP 2023
Ecritures réelles			
011 Charges à caractère général		6 779 702,00	6 779 702,00
012 Charges de personnel		4 328 293,00	4 328 293,00
014 Atténuations de produits		3 395 000,00	3 395 000,00
65 Autres charges de gestion courante		6 082 609,00	6 082 609,00
66 Charges financière		248 300,00	248 300,00
67 Charges spécifiques		54 860,00	54 860,00
Sous-total écriture réelles	0,00	20 888 764,00	20 888 764,00
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
023 Virement à la section d'investissement *		1 020 000,00	1 020 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		1 183 836,00	1 183 836,00
68 Dotations aux amortissements et provisions		50 500,00	50 500,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	2 254 336,00	2 254 336,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	0,00	23 143 100,00	23 143 100,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes de fonctionnement	Reste à réaliser 2022	Propositions nouvelles	BP 2023
Ecritures réelles			
013 Atténuations de charges		65 000,00	65 000,00
70 Produits du service des domaines		1 573 405,00	1 573 405,00
73 Impôts et taxes		4 919 948,00	4 919 948,00
731 Fiscalité locale		8 656 000,00	8 656 000,00
74 Dotations subventions participations		3 325 836,00	3 325 836,00
75 Autres produits de gestion courantes		230 732,16	230 732,16
76 Produits financiers		10 830,00	10 830,00
77 Produits spécifiques			0,00
Sous-total écriture réelles	0,00	18 781 751,16	18 781 751,16
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
002 Résultat reporté *		4 217 452,84	4 217 452,84
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		133 896,00	133 896,00
78 Reprise sur amortissements et provisions		10 000,00	10 000,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	4 361 348,84	4 361 348,84
TOTAL Recettes de fonctionnement	0,00	23 143 100,00	23 143 100,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

En section d'investissement :

Dépenses d'investissement	Reste à réaliser 2022	Propositions nouvelles	BP 2023
Ecritures réelles			
13 Subventions d'investissement		683 349,50	683 349,50
16 Emprunts et dettes assimilées		731 237,00	731 237,00
20 Immobilisations incorporelles	159 603,00	171 800,00	331 403,00
204 Subventions d'équipement versées		1 056 452,00	1 056 452,00
21 immobilisations corporelles	349 618,80	1 659 200,70	2 008 819,50
23 immobilisations en cours	96 995,81	2 647 987,19	2 744 983,00
26 Participations et créances		10 000,00	10 000,00
27 Autres immobilisations financières		10 000,00	10 000,00
Sous-total écriture réelles	606 217,61	6 970 026,39	7 576 244,00
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
001 Solde d'exécution reporté *			0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		133 896,00	133 896,00
041 Opérations patrimoniales		242 980,00	242 980,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	376 876,00	376 876,00
TOTAL Dépenses d'investissement	606 217,61	7 346 902,39	7 953 120,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement	Reste à réaliser 2022	Propositions nouvelles	BP 2023
Ecritures réelles			
10 Dotations fonds divers et réserves	160 781,17	1 790 140,46	1 950 921,63
13 Subventions d'investissement	181 506,17	2 383 368,71	2 564 874,88
16 Emprunts et dettes assimilées		450 000,00	450 000,00
27 Autres immobilisations financières		46 350,00	46 350,00
Sous-total écriture réelles	342 287,34	4 669 859,17	5 012 146,51
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
001 Solde d'exécution reporté *		185 873,49	185 873,49
021 Virement de la section de fonctionnement *		1 020 000,00	1 020 000,00
024 Produits des cessions *		308 284,00	308 284,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		1 183 836,00	1 183 836,00
041 Opérations patrimoniales		242 980,00	242 980,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	2 940 973,49	2 940 973,49
TOTAL Recettes d'investissement	342 287,34	7 610 832,66	7 953 120,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** le Budget Primitif 2023 du Budget Principal.

Pour Extrait Certifié Conforme,
 A Muzillac, le 13/04/2023

Le Président,

